



Samedi 6 février 2021. "Excursion" à Imerikasinina. Au 1er plan, de g. à dr.: Tabera Andriamanantsoa (Fédéraliste), Hanitra Razafimanantsoa (Tim), Fidèle Razara Pierre (Tim), Edouard Tsarahame (Rmdm, ex-membre de la mouvance Zafo), Olivier Rakotovazaha (Ex-sénateur Hvm, ex-membre du Mfm de Manandafy)

L'Histoire d'une nation ne s'invente ni ne repose sur des mensonges et demeure immuable. Les adolescents malagasy -et même étrangers- de cette année 2021, n'étaient encore que des enfants lorsque Marc Ravalomanana fut président de la république, de 2002 à 2009. C'est-à-dire qu'ils ne connaissent rien de lui, de son mode de gouvernance. Voici un pan de la minable et triste histoire du temps maudit de l'Etat-Tiko de Marc Ravalomanana, homme de peu de parole, jetant ses amis après les avoir utilisés (demandez à Jean Lahiniriko et Jean-Jacques Rabenirina, pour ne citer que ces deux ministres), et qui espère rééditer un coup d'état reposant sur les mensonges d'un trio d'animateurs déversant haine, diffamation et propagation de fausses nouvelles. Mais ils ne perdent rien pour attendre...



Il s'agit de Hanitra Razafimanantsoa, Fidèle Razara Pierre et Vonison Andrianjato Razafindambo qui, le 6 février 2021, ont réussi à maquiller un meeting politique TIM-HVM-RMDM en excursion hors saison. Cela a drainé trois milliers de personnes fanatisées, au plus, à Imerikasinina, ignorant vraiment la fourberie de Ravalomanana qui a eu l'affront de ne même pas se présenter en personne, préférant intervenir au téléphone, comme un lâche, pour déclarer qu'il faut suivre les consignes données dans l'émission maléfique.

En ce mois de février 2021, le personnel diplomatique expatrié accrédité à Madagascar est aussi composé de personnalités qui n'y ont pas vécu les années 2001 à 2009. Tous ont le droit de savoir de quoi est capable cet individu de 72 ans qui n'a plus rien à perdre, après avoir perdu son ultime chance de redevenir président de la république, en décembre 2018. Le pire, en lui, est qu'il a reconnu sa défaite et a félicité publiquement l' élu au suffrage universel, Andry Rajoelina.

Certes, comme toute démocratie qui se respecte, la Grande île de l'océan Indien est en droit de posséder ses opposants. D'ailleurs, l'article 14 de la Constitution malagasy garantit le droit d'opposition démocratique. Marc Ravalomanana fondateur du parti Tim et grand perdant de l'élection présidentielle de 2018 et des élections législatives de 2019 (16 députés Tim élus sur les 151 députés qui composent l'Assemblée nationale malagasy), se targue d'être le chef de file d'une opposition hétéroclite composée de déçus des régimes précédents. C'est bien de le dire et de sembler le paraître. Cependant le même article 14 de la loi fondamentale ajoute : Après chaque élection législative, les groupes politiques d'opposition désignent un chef de l'opposition. A défaut d'accord, le chef du groupe politique d'opposition ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors du vote est considéré comme chef de l'opposition officiel. Avec 16 députés et 0 sénateurs, le parti Tim ne partira jamais nulle part.

Oui, depuis ses débuts en politique, l'homme venu d'Imerikasinina n'a jamais été celui qu'il faisait croire qu'il était. En 2002, fatigué par une trop longue période de socialisme qui n'a pas pu escamoter un capitalisme d'état policier, le peuple malagasy a jeté son dévolu sur un rural (« *tantsaha* »)
« *self-made-man* »
au physique d'acteur de cinéma, et a gobé les yeux fermés son
« *Premier tour dia vita* »
(victoire au premier tour) alors que la HCC (Haute cour constitutionnelle) déplacée dans un hôtel de Mantasoa faisaient encore ses décomptes.



Dakar, Sénégal, 18 avril 2002

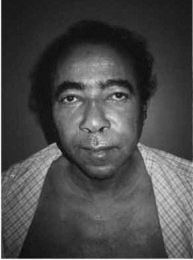


Didier Ratsiraka, Abdoulaye Wade, Marc Ravalomanana



Didier et Marc le baron de Judas après la signature de l'accord de Dakar I

HAZALAMBO 2002



Venance Raharimanana, le visage enflé après sa torture. Photo : Cyprien

Venance Raharimanana, un chercheur et écrivain âgé de 63 ans, a été arrêté à Mahajanga le 14 juin par des « réservistes » alors qu'il rentrait chez lui. Il a été forcé de sortir de sa voiture et il a été attaché avec une corde de la tête aux pieds. Il a ensuite été emmené à l'aéroport local et transféré à Antananarivo par avion. A son arrivée à l'aéroport d'Antananarivo, il a été forcé de monter dans un véhicule rempli de soldats, qui l'ont alors frappé de coups de crosse et de coups de pied tout en l'insultant. Ils ont introduit une arme à feu dans sa bouche en la tournant jusqu'à ce que les dents de M. Raharimanana tombent. Ce dernier a ensuite été détenu au secret. Ce n'est que le lendemain que sa famille a réussi à le localiser, malgré ses tentatives répétées pour le retrouver. Il était dans un cachot de la « gendarmerie de Fiadanana », couvert de sang et ne pouvant plus ouvrir la bouche. Le 17 juin, sa maison à Mahajanga a été pillée et brûlée, apparemment par des réservistes; les maisons de ses deux filles ont aussi été pillées. Malgré diverses tentatives, les autorités n'ont pas accepté d'enregistrer sa plainte pour torture. (Agence France Presse)

Midi Mada 27/06/2007

IMPÔTS. Le Président Marc Ravalomanana annonce une amnistie fiscale... L'Assemblée nationale a adopté hier, à l'unanimité, une loi de finances pour 2007. Cette loi prévoit une amnistie fiscale pour les contribuables qui ont déclaré leurs revenus en 2006. Elle prévoit également une réduction de 50% de l'impôt sur le revenu pour les contribuables qui ont déclaré leurs revenus en 2007. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2007.



Mi-février 2008. Feu Levy Patrick Mwanawasa, Président de la Zambie et président de la Sadc visite le port de Toamasina, guidé par Pierrot Botozaza, pas encore en noeud papillon. Direction: la toute nouvelle minoterie Mana qui n'aura jamais bénéficié qu'à la famille Ravalomanana et ses Tiko Boys



« Le Quartz » Carrières fermées à Mananjary

« On veut faire main basse sur tous nos biens », déclare Jeannot Andrianjafy, Fdg de la société « Le Quartz » dont toutes les activités sont suspendues, atelier et société: magasins scellés, carrières fermées et pire, épouse emprisonnée. La famille et les opérateurs s'insurgent contre l'arbitraire.



Jeannot « Le Quartz » et sa fille Patricia Andrianjafy, entre colère, frustration et chagrin.

« Notre mère n'a jamais procédé à une quelconque fausse déclaration, pourtant on l'a jeté en prison », avance en sanglots Patricia Andrianjafy, la fille aînée du couple. Andrianjafy Le Quartz. Colère et frustration se sont mêlées au chagrin de la famille qui a donné hier une conférence de presse pour livrer de plus amples explications sur l'affaire de « l'émeraude de 536 kg ». Familles, amis et collègues ont fait bloc autour de Jeannot Andrianjafy à cette occasion. Documents officiels et preuves à l'appui, la famille Andrianjafy s'estime « victime de mesure arbitraire de la part des dirigeants ». Aujourd'hui, l'atelier et le magasin du Quartz sont scellés, 25 militaires ont fermé ses carrières à Mananjary, la gérante est jetée en prison. « Pourtant, tous les documents officiels en notre possession prouvent



En décembre 2008, Pierre van den Boogaerde, (photo de gauche) représentant permanent du Fonds monétaire international (FMI) à Madagascar, s'interrogeait sur d'éventuelles irrégularités dans les conditions de l'acquisition du Boeing 737 700 BBJ par le président Marc Ravalomanana.

Coût annoncé à l'époque : 60 millions de dollars.



www.madagete.org



30 octobre 2008. Marc Ravalomanana, reçoit en audience en fin d'après-midi, au Palais d'Iavoloha, une délégation d'opérateurs économiques sud-coréens, conduite par le Président de Madagascar Future Entreprise, Kim Kwon Lin, accompagné du Président Directeur Général de Kores Resources Corporation, Kim Sihng Jong, du Président et CEO de Daewoo Logistics Corporation, Yong Nam Ahn, et enfin du Vice-Président de la compagnie Posco, BC Jeong Tae Hyun.



